

PRESENTATION DE LA BASE DROIT PUBLIC

● PARTICULARITÉS DE NOS BASES ÉDITORIALES

Pensées de manière thématique, nos bases éditoriales compilent l'ensemble des articles du corpus légal permettant de cerner un domaine de droit défini. Elles combinent le contenu réglementaire avec une riche production intellectuelle regroupant un ensemble de modules pratiques pour une meilleure contextualisation et une meilleure compréhension de la matière traitée. Ces bases s'adressent aussi bien à des juristes chevronnés, qu'à des utilisateurs non experts et dont la fonction exige par moment de s'informer sur tel ou tel domaine du droit.

● CONTENU

La base droit public, est un **nouveau produit éditorial** proposé par ARTEMIS à ses clients, elle regroupe l'ensemble des textes régissant ce domaine et s'articule autour de **six principaux thèmes** :

- La constitution et les institutions constitutionnelles
- Le droit de la fonction publique
- Le patrimoine foncier publique
- La finance et la comptabilité publiques
- Les marchés publics
- Les collectivités locales

Ces thèmes sont à considérer comme des entrées vers l'ensemble de la matière juridique associée qui est organisée ensuite en plusieurs sous-thèmes selon la densité de la production législative

● PUBLIC CIBLE

Cette base s'adresse en priorité aux acteurs du secteur public, au sein des administrations centrales et des établissements publics toutes fonctions, postes et grades confondus. Elle représente également un référentiel incontournable pour toutes les entreprises privées, marocaines et étrangères, dont l'activité avec l'Etat est importante et régulière.

● PRÉSENTATION MULTIMÉDIA

<http://www.artemis.ma/Front/Info/DecouvrirProduits.aspx>

● TARIFS ET CONDITIONS DE VENTES

Nos tarifs et conditions commerciales sont disponibles sur simple demande à l'adresse commercial@artemis.ma. Nous proposons également des packages thématiques forfaitaires à découvrir auprès de notre équipe commerciale.

